

BASE DE REMBOURSEMENT 2021/2022

(Pour frais relatifs aux Championnats de France Universitaires)



Le dossier de demande de remboursement doit être rempli que par le capitaine de l'équipe ou par une personne responsable du groupe, c'est-à-dire qu'il ne doit y avoir qu'un seul dossier par activité et par compétition.

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

15 € / Repas/Personne

10 € / Petit-déjeuner/Personne

50 € / Nuit/Personne*

* En cas de déplacement individuel, dépassement possible avec accord d'un responsable de l'AS



En cas de repas proposé par la FFSU, obligation de choisir ce repas (remboursé à 100%). Dans le cas contraire, aucun remboursement repas ne sera pris en compte.

TRANSPORT 2 cas possibles :

- Un déplacement est organisé par la F.F.S.U.
 - Vous devez utiliser ce moyen de transport.
- Aucun déplacement n'est organisé par la F.F.S.U.
 - Vous êtes seul, vous devez gérer votre déplacement en respectant les bases de remboursement ci-dessous.
 - Vous êtes entre 2 et 5, vous devez gérer votre déplacement, soit en prenant le train, soit en vous regroupant dans une voiture (remboursement forfait voiture)
 - Vous êtes plus de 5, vous prenez contact avec le secrétariat de l'A.S afin d'organiser la location d'un minibus.

Forfait voiture : Essence + Péage(s)

Forfait SnCF : 100 % du billet en 2nd classe



En cas de départ à plusieurs avec plus d'un véhicule, vous serez remboursé proportionnellement au nombre de véhicules (Si 2 véhicules, 50% chacun ; si 3 véhicules 33% chacun etc.)

« Je soussigné (nom et prénom de l'étudiant), numéro de licence universitaire certifie avoir pris connaissance des modalités de remboursement ci-dessus. J'ai par ailleurs pris note, que **toutes dépenses supplémentaires ne faisant pas l'objet d'une demande préalable** auprès de Madame WENGLER (Secrétaire de l'A.S. UGE) ou de Monsieur DOCET (Trésorier de l'A.S. UGE) **ne seront pas remboursées** ».

En cas de non-présentation des justificatifs de dépenses, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Signature de l'étudiant :

Fait à Le

Cadres réservés aux responsables de l'AS UGE

Observations :

Dépenses particulières :

Motif :

Signature Association Sportive Université Gustave Eiffel

Date